

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR (C.A.E.P M.N.S) - 67

Informations Brèves

Formule : Formation bloquée sur 3 jours
Volume horaire : 21 heures (3x7h00)

1^{ère} session : 13, 14 et 15 juin 2018
2^{ème} session : 24, 25 et 26 octobre 2018
3^{ème} session : 28, 29 et 30 novembre 2018

Lieu : piscine de la KIBITZENAU - STRASBOURG

Effectifs : 25 places par session
 (inscription par ordre d'arrivée)

Frais d'inscription : 19,00 €
Frais pédagogiques : 144,90 €

Organisation

Organisateur : CREPS de STRASBOURG

Responsable de la formation :
 Sébastien MARI, Professeur de Sport au CREPS de
 Strasbourg

Encadrement :
 + Fédération Nationale Métiers de la Natation et du Sport
 + Fédération Française de Natation
 + Médecin SAMU

Conditions d'inscription

Public

Titulaires du diplôme d'Etat de M.N.S. ou du
 BEESAN ou du BP AAN

Niveau requis

- Bonne préparation physique
- **Impératif :** apporter short, t-shirt, palmes, masque et tuba personnels.

La formation

Objectif

Attribution du Certificat d'Aptitude à l'Exercice de
 la Profession de MNS (CAEP MNS) et formation
 annuelle continue au PSE1

Contenu

- Secourisme
- Epreuves physiques
- Sauvetage
- Apnées
- Réglementation
- Divers

Renseignements & Inscriptions

Retrait des dossiers :

Dossier d'inscription disponible sur le
 site du CREPS
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Renseignements et dépôt des dossiers :

Département Formation
 4, allée du Sommerhof
 CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
 Tél : 03 88 10 47 70
 Mail : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
 Accueil de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Fermé au public : le jeudi matin

Clôture :

1 mois avant le début de la
 session concernée